

Les médiathèques deviennent gratuites à partir du 1er septembre 2026

À compter du **1er septembre 2026**, l'inscription aux médiathèques devient **entièrement gratuite pour tous**. Cette mesure marque une nouvelle étape dans notre engagement en faveur d'un accès toujours plus large à la culture, à la lecture et aux ressources numériques.

Jusqu'à présent soumise à un abonnement, l'adhésion au réseau des médiathèques sera désormais ouverte gratuitement à l'ensemble des usagers. Chacun pourra ainsi emprunter des livres, bandes dessinées, revues, CD, DVD, jeux, ainsi que profiter des nombreuses ressources numériques proposées en ligne, sans frais d'inscription.

Cette décision vise à lever les freins à l'accès à la culture et à encourager la fréquentation des médiathèques, véritables lieux de découverte, de partage et d'apprentissage.

Ouvertes à tous les publics, elles proposent également tout au long de l'année des animations, des ateliers, des rencontres d'auteurs, des expositions et des événements pour petits et grands.

Les personnes déjà inscrites conserveront leur carte et continueront à bénéficier des mêmes services, sans démarche particulière. Les nouveaux usagers pourront s'inscrire gratuitement à partir du 1er septembre, directement dans l'une des médiathèques du réseau.

Avec cette mesure, la Communauté de communes des Portes de Vassivière affirme sa volonté de faire des médiathèques des espaces toujours plus accessibles, favorisant l'égalité d'accès au savoir, à la culture et à l'information.

Rendez-vous dès le 1er septembre 2026 pour profiter gratuitement de l'ensemble des services de votre médiathèque !

Vincent ECHASSERIEAU
Président de la CCPV

Matthieu ANOMAN
Vice-président